

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES, PARCOURS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ; PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S)	Biologie
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac + 2
CRÉDITS ECTS	60 ECTS
COMPOSANTE(S)	UFR des sciences
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Orsay (Université Paris-Sud)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION EN APPRENTISSAGE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français

L'objectif prioritaire de la licence professionnelle de Bio-Industries et Biotechnologies est de former des techniciens supérieurs et des agents de maîtrise répondant aux besoins des entreprises et laboratoires utilisant les biotechnologies et appartenant à des secteurs d'activité variés (agroalimentaire, santé, pharmacie, cosmétique, environnement, dépollution, instrumentation, réactifs, recherche fondamentale, ...) et dans des fonctions variées (recherche, recherche et développement, qualité, production, commerce, communication, ...).

Le futur diplômé devra acquérir des connaissances solides dans les disciplines fondamentales de la biologie

telles que la génétique, la biologie cellulaire, la biochimie, la microbiologie, l'immunologie, la biologie moléculaire ou encore les biostatistiques. De plus, des enseignements, dits d'ouverture, tels que l'anglais scientifique, la connaissance du monde de l'entreprise, en particulier au travers de la conduite du projet tuteuré, doivent leur permettre d'intégrer le monde du travail dans les meilleures conditions.

Spécificités de la formation

La licence professionnelle « Bio-Industries et Biotechnologies, Recherche et Développement ; plateformes technologiques » vise à former des techniciens de laboratoire, plus particulièrement adaptés à un travail sur plateformes technologiques innovantes. L'originalité du diplôme est de proposer des travaux pratiques sur différentes plateformes technologiques, localisées dans des structures du domaine public et privé, partenaires de la formation.

La possibilité de suivre la formation en stage de fin d'étude ou en apprentissage permet de répondre à l'ensemble des besoins des entreprises partenaires en terme de périodes de présence en entreprise selon les missions à accomplir et répond aussi à la double attente pédagogique des étudiants.

Le projet tuteuré tourné vers la création d'entreprise permet de comprendre le fonctionnement de l'entreprise en se plaçant du côté d'un créateur.

Compétences développées

- Participer à la mise au point d'une technique ou d'un protocole expérimental,
- Comprendre les méthodologies et les modes de raisonnement utilisés dans les différents domaines des biotechnologies afin de pouvoir les mettre en œuvre,
- Mettre en œuvre des technologies avec sens de l'organisation, rigueur, soin et esprit critique et s'adapter au développement rapide des technologies,
- Communiquer dans le monde du travail (communication scientifique et technique et relations professionnelles) et ce, dans l'idéal, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en français et en anglais,
- Travailler de manière autonome et en équipe, développer esprit d'innovation et esprit d'initiative,
- Rechercher et exploiter des documents bibliographiques.

Echanges internationaux

Très régulièrement, quelques étudiants effectuent leur stage à l'étranger.

Partenaires

Nos partenaires sont d'origines diverses : entreprises privées, EPIC/EPST, milieu associatif.

Les entreprises participent directement à l'enseignement tant théorique que pratique dans plusieurs U.E. Ainsi, les professionnels « extérieurs » qui interviennent dans les UE de Travaux Pratiques (en particulier plateformes technologiques) et « Connaissances de l'entreprise et des Bio-industries » sont reconnus comme spécialistes du domaine enseigné.

L'évaluation de la formation en entreprise est faite par un jury comprenant des membres de l'équipe pédagogique et le maître de stage/d'apprentissage. Le suivi ainsi que l'évaluation des projets tuteurés sont assurés par des professionnels extérieurs dont l'activité professionnelle est orientée vers l'évaluation de projets et la création d'entreprises.

Des représentants du monde socioprofessionnel participent au jury du diplôme ainsi qu'au jury des VAE. Au-delà de l'encadrement des étudiants, les partenaires industriels recrutent aussi les diplômés.

Conditions d'admission

Cette formation est ouverte :

- aux étudiants de niveau L2 engagés dans la Licence Sciences, Technologie, Santé, portails biologie-informatique et biologie-chimie de l'UVSQ et de tout autre université,
- aux étudiants des filières technologiques (BTS, DUT, DEUST),
- aux techniciens salariés des bio-industries, ou toute personne travaillant dans un secteur lié à la biologie, dans le cadre de procédures de Validation des Acquis (VAE et VAP).

Niveau de recrutement : Bac + 2

Inscription

L'acceptation des étudiants tient compte de leur cursus antérieur, de leur niveau scientifique, de leur expérience personnelle, de leur motivation et de leur projet professionnel.

L'admission se fait sur dossier et après entretien. Motivations et dynamisme des candidats prennent une place prépondérante dans la décision d'admission. L'inscription universitaire s'effectue aussi bien à l'UVSQ qu'à Paris-Sud.

Téléchargement du dossier de candidature :

<http://www.licence-pro-biotechnologies.u-psud.fr/index.php/dossiers-de-candidature>

Inscription en apprentissage

Le recrutement se fait sur dossier et après entretien devant une commission constituée de membres de l'équipe pédagogique. L'admission est conditionnée par l'obtention d'un contrat d'apprentissage, les entreprises recrutant les apprentis selon leurs propres modalités et leurs critères. L'inscription universitaire s'effectue à l'université Paris-Sud uniquement.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

■ Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

■ Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

■ Tarif et financements

■ Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

■ Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Semestre 1

Analyse génétique - 50h - 5 ECTS

Biologie moléculaire, microbiologie - 50h - 5 ECTS

Biochimie, biologie cellulaire, immunologie - 50h - 5 ECTS

Analyse de données - 50h - 5 ECTS

Formation pratique Biologie cellulaire et immunologie, Biologie moléculaire et génétique, Plateformes technologiques - 150h - 10 ECTS

Semestre 2

Connaissance de l'entreprise et des bio-industries - 50h - 5 ECTS

Stage ou activité en entreprise - Stage 20 semaines, Apprentissage 29 semaines - 18 ECTS

Projet tutoré - 80h - 8 ECTS

Contrôle de connaissances

Le contrôle des connaissances de la licence professionnelle se déroule sous différentes formes qui peuvent associer contrôles continus et examens terminaux au sein d'une même unité d'enseignement.

Ces épreuves sont sous la forme d'examens écrits, d'exposés et de soutenances orales, de dossiers et de rapports à rédiger par les étudiants, individuellement ou en groupe.

Parallèlement à cette évaluation académique, une évaluation de la formation en entreprise est réalisée par les professionnels (maîtres d'apprentissage ou maîtres de stage) ; elle est basée sur le rapport d'encadrement, le rapport écrit et la soutenance.

Stages

Pour les étudiants stagiaires, le stage dure 20 semaines et s'effectue de mi-février à fin juin.

Les apprentis sont en alternance.

Calendrier(s)

La rentrée aura lieu le 11/09/17.

Pour les étudiants stagiaires, tout le premier semestre et une partie du second sont dédiés aux enseignements théoriques et pratiques. Le stage s'effectue de mi-février à fin juin.

Perspectives professionnelles

Le taux de réussite est excellent (>95%).

L'insertion professionnelle des diplômés de la formation est tout à fait satisfaisante puisqu'en moyenne 80% des diplômés trouvent un emploi dans les 3 mois dans le domaine des biotechnologies, avec une très forte proportion en R&D pharmacie-santé. Environ la moitié des diplômés sont en emploi immédiatement à la fin de la formation, souvent dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage ou leur stage. Environ 20% d'entre eux poursuivent leurs études en master.

Pour plus de précisions, téléchargez la fiche devenir professionnel réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2015 de cette licence professionnelle.

Poursuites d'études à l'UVSQ

La finalité de la licence professionnelle n'est pas la poursuite d'étude. Néanmoins, les diplômés peuvent candidater au master Biologie-Santé de l'UVSQ (université Paris-Saclay).

Adresses et coordonnées

Adresse :

Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR des Sciences
45 Avenue des Etats unis 78035 Versailles cedex
Standard : 01 39 25 41 12

Université Paris-Sud
UFR des Sciences
Bureau 106 Bâtiment 360
Rue du Doyen André Guinier
91405 Orsay cedex
Tél: 01 69 15 77 37
guytaine.clemencon@u-psud.fr

Service Orientation et Insertion Professionnelle
Tél. : 01 39 25 56 10
orientationvers.defip@uvsq.fr

Enseignant responsable de la mention

Sylviane Liotenberg (Paris-Sud)
Tél. : 06 24 71 19 30
Licencepro-biotech.sciences@u-psud.fr

Michèle Reisdorf-Cren (UVSQ)
Tél. : 01 30 83 30 01
michele.cren-reisdorf@uvsq.fr

Gestionnaire de scolarité UFR des Sciences UVSQ

Anne Gardette
Tèl. : 01 39 25 40 10
anne.gardette@uvsq.fr

Reprise d'études

Dominique Trystram
dominique.trystram@uvsq.fr
Tél. : 01 39 25 46 56